

Burundi : Le BNUB ne parle plus de distribution d'armes aux "Imbonerakure"

RFI, 17-05-2014 Burundi : l'ONU ne confirme pas les livraisons d'armes aux Imbonerakure Le représentant spécial au Burundi du secrétaire général de l'ONU a tenu une conférence de presse, ce vendredi 16 mai. La première depuis la fuite d'un télégramme diplomatique onusien dans la presse burundaise qui évoquait de possibles livraisons d'armes à la jeunesse du parti au pouvoir, les Imbonerakure. Bujumbura avait expulsé un diplomate onusien et demandé des excuses. Alors qu'il voulait essentiellement parler de la réunion de mardi prochain, co-organisée par le gouvernement à l'occasion du bilan de la feuille de route devant mener aux élections, Parfait Onanga-Anyanga a essentiellement insisté sur ce télégramme qui a tant fait couler d'encre au Burundi.

Le patron du Bureau des Nations unies au Burundi (Bnub) s'est refusé à confirmer les allégations contenues dans ce câble confidentiel destiné au quartier général de l'ONU à New York. « Nous regrettons qu'un document aussi sensible ne se retrouve en place publique et ce qui me paraît encore plus grave, c'est l'exploitation politicienne qui en a été faite », s'insurge Parfait Onanga-Anyanga. « Je crois que cela n'aide pas dans un pays comme celui-ci. Je prends un exemple : il n'avait jamais été question dans le télégramme envoyé aux Nations unies, d'une relation quelconque entre le Bnub et le génocide rwandais de 1994. Parfait Onanga-Anyanga précise qu'en tant que personnel il ne croit pas un instant que les autorités burundaises pourraient en arriver à de telles extrémités. « Ce télégramme confidentiel avait pour but d'alerter New York », précise-t-il sans jamais prononcer les mots de distribution d'armes. Le représentant onusien s'est en revanche ouvertement inquiété de la circulation des armes au Burundi, et a mis en garde contre toute violence politique quelques mois des élections. Parfait Onanga-Anyanga a dit souhaiter que le gouvernement lance une nouvelle campagne de désarmement à destination des populations civiles. Questionné également sur l'importance de mener des enquêtes, « Ce n'est pas de la responsabilité des Nations unies de les faire », rappelle-t-il aussi ajoutant que le Bnub ne s'engagerait pas dans une enquête sur ce sujet.